

PSYCHOLOGUE

Centre pénitentiaire d'Osny, USMP et SAS

Temps plein

Site de Pontoise

Métier : Psychologue **Grade :** Psychologue **Catégorie :** A

➤ **Pôle :** Psychiatrie, Addictologie et Médecine Pénitentiaire

Service : Centre pénitentiaire d'Osny (Les demandes de temps partiels sont étudiées).

➤ **Présentation de la structure**

L'Hôpital NOVO est un nouvel établissement, né le 01/01/2023, de l'union de 3 établissements : le centre hospitalier René-Dubos de Pontoise (CHRD), le Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise (GHCP) et le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin (GHIV).

Acteur incontournable du service public hospitalier d'Ile-de-France, son objectif est de contribuer à lutter contre les inégalités sociales et géographiques en matière d'accès aux soins, par le renforcement des compétences existantes et des coopérations intra et extra hospitalières.

➤ **Présentation du service**

L'USMP est une unité de l'hôpital NOVO. Celle-ci fait partie du pôle de Psychiatrie, Addictologie et Médecine Pénitentiaire (PAMP)
Elle est située au cœur de la maison d'arrêt du Val d'Oise à Osny (95). A 2 kilomètres du site de Pontoise de l'hôpital NOVO. Elle assure la prise en charge de la santé des détenus, sur le plan somatique, psychologique et psychiatrique.
En lien avec la maison d'arrêt du Val-d'Oise, la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'Osny-Pontoise a vocation à accueillir des personnes détenues auxquelles sera proposé un projet orienté vers leur réinsertion. La SAS vise à favoriser l'autonomie et la responsabilisation des personnes détenues condamnées dans la préparation de leur sortie, notamment grâce à une prise en charge renforcée via des plateformes de préparation à la sortie.

➤ **Liaisons hiérarchiques**

Le psychologue est placé sous l'autorité du Directeur d'établissement, qui délègue à la directrice des ressources humaines et à la coordinatrice des psychologues.

Liaisons fonctionnelles : Le psychologue travaille en collaboration avec les médecins responsables d'unité et les cadres de santé supérieures et de proximité.

➤ Identification du poste

Le psychologue hospitalier est chargé de concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité et de contribuer à la démarche de soins des patients porteurs d'une douleur chronique rebelle.

➤ Missions du poste

- Assurer la prise en charge psychologique des patients-détenus
 - Assurer les entretiens d'évaluation et de suivis
 - Evaluer les risques suicidaires et les problèmes nécessitant un suivi particulier (toxicomanie...)
 - Prises en charges groupales : Création, organisation et animation de groupes thématiques
 - Assurer des entretiens en urgence pour des patients en détresse
 - Prévenir les situations d'urgence et prendre des initiatives pour prévenir les risques de violence ou de passage à l'acte en collaboration avec l'équipe soignante ;
 - Assurer la qualité de la transmission des informations au travers du dossier patient informatisé ;
 - Prévoir la continuité des soins à la libération
- Participation à la vie du service
 - Participation aux réunions de service et participation aux transmissions quotidiennes
 - Participations aux réunions des psychologues de l'USMP (fonctionnement, organisation de soins, adaptation aux spécificités et contraintes,...)
 - Participation aux réunions institutionnelles du pôle
 - Gestion de la file active des patients et de la liste d'attente

➤ Compétences requises

Titre de Psychologue (Licence 3+ Master 2+ stages)

- Expérience en criminologie appréciée et/ou stage en centre pénitentiaire

➤ Spécificités

- **Lieu de travail : Centre pénitentiaire** : L'unité de soins se situe au sein de la Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MAVO). La SAS est située en face de la MAVO.
- **Temps dédié** : 1 ETP (37.5h se travail / semaine). Les demandes de temps partiels sont étudiées.
- **Rythmes de travail** : Lundi au vendredi : 09h à 17h30 (01h de pause repas)
- CDD avec évolution vers CDI

- Rémunération selon la grille de salaire de la fonction publique hospitalière (jeune diplômé embauché à l'échelon 2)
- Le temps FIR est à déterminer lors de l'entretien professionnel et de formation annuel

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Lynda Bouaziz, coordinatrice des psychologues NOVO
lynda.bouaziz@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.